



**GRANDE LOGE MIXTE UNIVERSELLE**

**Puissance Maçonnique Souveraine et Régulière**

**LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ**

## **COMMUNIQUÉ DE LA GRANDE LOGE MIXTE UNIVERSELLE**

**La Respectable Loge Mawonaj de la Grande Loge Mixte Universelle  
à l'orient de Fort-de-France commémore**

**La révolution antiesclavagiste de mai 1848, en Martinique**

J'entends de la cale monter les malédictions enchaînées, les hoquètements des mourants, le bruit d'un qu'on jette à la mer... les abois d'une femme en gésine... des raclements d'ongles cherchant des gorges... des ricanements de fouet... des farfouillis de vermine parmi des lassitudes..."

"Et ce pays cria pendant des siècles que nous sommes des bêtes brutes ; que les pulsations de l'humanité s'arrêtent aux portes de la nègrerie ; que nous sommes un fumier ambulante prometteur de cannes tendres et de coton soyeux et l'on nous marquait au fer rouge et nous dormions dans nos excréments et l'on nous vendait sur les places et l'aune de drap anglais et la viande salée d'Irlande coûtaient moins cher que nous,

et ce pays était calme, tranquille, disant que l'esprit de Dieu était dans ses actes."

*Aimé Césaire, Cahier d'un retour au pays natal*

La Respectable Loge Mawonaj - se situant dans les combats que mène la Grande Loge Mixte Universelle depuis 50 ans d'engagements pour la LIBERTÉ et L'ÉGALITÉ des êtres humains – a décidé depuis 20 ans de mettre en lumière la part que les esclavisés ont pris dans leur propre libération et rend hommage à ces combattants de la liberté qui n'ont jamais abdiqué leur dignité humaine.

Leur sont associés, dans cet hommage, ces hommes et ces femmes de bonnes mœurs qui, dans les métropoles, ont mené le combat abolitionniste.

La cérémonie commémorative du 22 mai est soutenue par un rituel dédié qui appelle, in fine, à la mobilisation contre toutes les formes contemporaines de l'esclavage. Pour de nombreux Sœurs et Frères d'obédiences diverses, elle est un moment incontournable de l'année maçonnique

*Pour la Grande Loge Mixte Universelle l'écriture de l'HISTOIRE doit s'inscrire dans la transparence et la réalité des situations vécues et non « écrite par des historiens en fonction de leurs commanditaires »*

*La Grande Loge Mixte Universelle est une obédience mixte, démocratique, progressive, progressiste, engagée socialement et militante pour passer de la culture de la guerre à la culture de la paix.*



## GRANDE LOGE MIXTE UNIVERSELLE

Puissance Maçonnique Souveraine et Régulière

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Mis en place le 24 février 1848, le gouvernement provisoire de la seconde République prend, dès le 4 mars, un décret par lequel, « considérant que nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves », il institue une Commission chargée de « préparer, sous le plus bref délai, l'acte d'émancipation dans toutes les colonies de la République ».

Les travaux de la Commission, présidée par Victor Schœlcher, nommé Sous-Secrétaire d'État à la Marine et aux Colonies, donneront la matière de 16 décrets signés le 27 avril 1848, le premier proclamant l'abolition de l'esclavage, les 15 décrets annexes traitant de questions aussi diverses que l'organisation du travail, de la justice et de l'administration, de l'instruction publique ou du régime de la presse.

### Décret du 27 avril 1848

Au nom du peuple français

Le Gouvernement provisoire,

Considérant que l'esclavage est un attentat contre la dignité humaine ; Qu'en détruisant le libre arbitre de l'homme, il supprime le principe naturel du droit et du devoir ; Qu'il est une violation flagrante du dogme républicain : « Liberté – Égalité – Fraternité ;

...

Décète :

Article 1<sup>er</sup> – L'esclavage sera aboli dans toutes les colonies et possessions françaises, deux mois après la promulgation du présent décret dans chacune d'elles...

Le décret du 4 mars, connu à la Martinique le 24 du même mois, donne corps aux espérances nées de l'annonce de la révolution victorieuse de février. L'impatience grandit au sein de la population esclave et tourne à l'inquiétude : des rumeurs font état des menées de la fraction radicale de la plantocratie pour faire repousser la date de l'abolition. Les tensions entre Libres de couleur et Blancs créoles (les békés) s'exposent au grand jour.

L'emprisonnement, le 22 mai, d'un esclave pour refus d'obéissance (il a bravé l'interdiction de jouer du tambour) sera l'étincelle qui enflamme la poudrière. Une forte troupe d'esclaves se rend à Saint-Pierre pour réclamer sa libération qu'elle obtient. Sur le chemin du retour, elle essuie une fusillade au cours d'une embuscade tendue par une soixantaine de Blancs, soldats, gendarmes, marins et propriétaires, à l'initiative d'un grand planteur, maire, par ailleurs, de la municipalité du Prêcheur, éloignée d'une dizaine de kilomètres du bourg de Saint-Pierre.

A la nouvelle de la fusillade, les esclaves des plantations des environs, armés de coutelas et de piques, envahissent les rues de Saint-Pierre. Le Conseil Municipal de la ville constate le caractère insurrectionnel de la situation et, conscient de l'issue incertaine d'un affrontement entre les insurgés et les forces de l'ordre, choisit de demander au Gouverneur de la colonie d'abolir sans tarder l'esclavage. Informé que, dans toutes les parties de l'île, un grand nombre d'esclaves quittaient les plantations et faisaient mouvement vers la capitale, le gouverneur ROSTOLAND adhère à cette proposition et signe, le 23 mai, un arrêté qui, « Considérant que l'esclavage est aboli en droit qu'il importe à la sécurité du pays de mettre immédiatement à exécution les décisions du gouvernement de la métropole pour l'émancipation générale dans les colonies françaises », décide que « l'esclavage est aboli, à partir de ce jour, à la Martinique. »

Contre l'histoire officielle qui, pendant plus d'un siècle, n'a retenu de l'émancipation des esclaves qu'une date : le 27 avril 1848 et qu'un nom : celui de Victor Schoelcher !!!